



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 97026

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur les revendications portées par la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants. En effet, à la suite du rapport sur les filières sociale, médico-sociale et médico-technique examiné par le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale le 19 octobre dernier, ces professionnels de la petite enfance s'interrogent sur les suites qui seront données aux propositions de faire évoluer leur statut vers une meilleure reconnaissance des responsabilités qu'ils sont susceptibles d'être amenés à assumer au cours de leur carrière. Notamment, ce rapport préconise d'offrir à ces agents la possibilité d'accéder par voie de promotion à un cadre d'emplois de catégorie A, ce qui à ce jour est impossible. Aussi, elle souhaiterait connaître les suites que le Gouvernement entend donner aux revendications de la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants reprises dans le rapport présenté au CSFPT le 19 octobre dernier.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97026

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6111